

III. Méthodologie et tâches

a) Elaborer le Concept Créatif

Le groupe cible de l'émission est les jeunes non et peu alphabétisé en arabe en premier lieu. L'objectif principal est d'offrir les bases de l'alphabétisation et de donner envie aux spectateurs/-trices à s'inscrire aux centres d'alphabétisation le plus proche ; l'émission informera sur cela.

Il est donc important de capter l'attention des téléspectateurs/-trices et les fidéliser. Par conséquent le **concept d'émission d'alphabétisation devrait être innovant** avec un scénario et une méthode de réalisation attractive et adaptée au groupe cible, c'est-à-dire (p.ex.):

- Les épisodes devraient être (idéalement) animée par des personnes connues et appréciée par le groupe cible et d'une manière légère ou/et amusante ;
- Les lieux du tournage et les situations d'apprentissage devraient changer (en dehors de classe)

Les analphabètes-acteurs/-trices seraient sélectionné.e.s lors du casting suite à liste proposée par l'ANLCA. Le jury du casting sera composé du/de la réalisateur/-trice, des expert(e)s en casting, de l'ANLCA et de la GIZ.

b) Elaborer les synopsis de l'émission

Après la validation du concept et du scénario par l'équipe ANLCA/ GIZ le prestataire élabore le synopsis de chaque épisode à partir du manuel d'alphabétisation commun de l'ANLCA et à travers un scénario élaboré par un/e scénariste.

Le prestataire prépare un plan de tournage et de réalisation de chaque épisode ainsi qu'un concept avec une équipe composée de : réalisateur, journaliste préparateur, directeur de photo, chef d'éclairage et chef de décor.

c) Réalisation de l'émission

Chaque épisode fait l'objet d'un contenu établi en commun accord entre l'ANLCA / GIZ et le prestataire, sur la base du synopsis.

Les éléments constitutifs de chaque épisode peuvent être p.ex. :

- Génériques de début et de fin de l'épisode, musique et grams
- Présentation du cours : Scénario, 2d animation
- Déroulement du cours : régisseur, coordinateur et directeur de production
- A la fin de chaque unité : introduction des séquences d'animations pour rendre le cours interactif (p.ex. questions/réponses, récapitulatives)
- vision : animateur et apprenants en animation 2d en écran

IV. Livrables

- Le PV des réunions
- Note méthodologique avec calendrier
- Concept et Scenario écrit
- Le rapport présentant le synopsis de chaque épisode ; il est composé : du générique, de la présentation des apprenants et de l'animateur (ruches), de l'introduction du programme qui sera présenté de la part de l'animateur
- Le plan du tournage
- Le résultat des castings
- La version prémontée : un premier épisode doit être fournis
- L'émission dupliquée : 5 copies sur cassettes numériques (Standard professionnel) et 10 copies sur DVD Blu-ray de toute la série des capsules
- Pour la pérennisation du projet les épisodes de l'émission seront intégrés sur la plateforme e-learning et/ou l'application mobile de l'ANLCA ; le format nécessaire sera encore défini

V. Durée de la mission, planning indicatif

La durée estimative de la mission est de 50 jours maximum pour une période d'exécution de 2 mois répartie comme suit :

Objet	Livrable	p/j et équipe
a) Echange avec ANLCA et GIZ	PV des réunions	Max. 2 jours
b) Elaborer le Concept Créatif	Note méthodologique avec calendrier Concept et Scenario écrit	Max. 8 jours : Réalisateur/trice Chef(fe) du casting
c) Elaborer les synopsis de l'émission	30 synopsis des épisodes Plan de tournage	Max. 10 jours : Scénariste Réalisateur/trice Chef(fe) du projet

d) Réalisation de l'émission	Liste(s) de casting 30 cours télévisés	Max. 28 jours : Réalisateur/trice Chef(fe) du casting Réalisateur/trice Scénariste Camera(wo)man Monteur Informateur Chef(fe) de projet Chef(fe) de régie
e) Validation et finalisation des livrables	Versions finales des livrables	Max. 2 jours

VI. Profils des expert(e)s et matériel

Le dossier de candidature du prestataire doit être composé d'une offre technique, une offre financière et les CV des intervenants. Le prestataire sera choisi selon les critères suivants :

- La qualité du **concept** créatif ;
- La qualité du synopsis et le choix des sites de tournage proposés ;
- Les plans de réalisation de l'émission (y inclut des plans visuels du programme qui serait utilisé) ;
- Un/e réalisateur/-trice avec un minimum de 7 ans d'expérience dans la réalisation des téléseries, programmes télévisés et documentaires ;
- Une équipe pluridisciplinaire, expérimentée et composée de ressources humaines et matérielles suffisants ;
- Toute l'équipe proposé doit avoir une expérience minimum dans le domaine des médias de 5 ans et elle doit être agréée par le Centre cinématographique marocain CCM
- Si jugé nécessaire, l'ANLCA et la GIZ peuvent demander de procéder au remplacement de certains membres de cette équipe par d'autres qu'elle juge mieux qualifiés ou plus expérimentés ;
- Le/la prestataire doit être doté de **moyens matériels** adéquats pour assurer la prestation dans les normes de l'art (cf. en annexe la liste des aspects demandés et qui sera utilisé comme référence pour la notation des offres reçues).

VII. Autres informations

Le/la prestataire s'engage :

- à en préserver le contenu, les documents et les résultats de cette mission en confiance, à l'observation de la confidentialité vis-à-vis des tiers, et de rétrocéder le matériel fourni avec la résiliation du contrat ;
- à ne divulguer aucune information sans autorisation de l'ANLCA et la GIZ ;
- De ne pas utiliser les informations recueillies au cours de sa mission à aucune fin autre que celle pour laquelle il est mandaté.

Les livrables de la mission, une fois produits, deviennent exclusivement la propriété de l'ANLCA et la GIZ. Si le prestataire ne respecte pas les échéances et délais convenus, et s'il ne livre pas non plus l'ouvrage dans les délais de grâce impartis par la GIZ, celle-ci est en droit, pour chaque semaine entamée de dépassement du délai de grâce, d'exiger une pénalité de retard équivalant à 1% du montant de la rémunération jusqu'à concurrence d'un maximum de 10% dudit montant.

Un comité de pilotage constitué de représentants de l'ANLCA, de la GIZ et d'un expert engagé par la GIZ assurera le suivi de la mission. Il aura pour mandat de (i) valider les modalités proposées au stade de chaque phase ; (ii) de faciliter et organiser le travail, l'accès à l'information et les relations avec les intervenants ; (iii) et de valider les rapports et documents élaborés. Le/la prestataire collaborera avec ce comité en répondant aux remarques et demandes éventuelles de modifications et de précisions sur les livrables.

Le/la prestataire développera une offre financière pour l'ensemble de la mission en MAD. L'offre doit porter les montants HT, TVA et TTC avec mention client GIZ SOF. Le paiement se fera en 3 tranches : 30% après le casting et le lancement de tournage des épisodes ; 30% après la réalisation de 15 épisodes ; 40% après la livraison et la validation finale de tous les livrables de la prestation.

Annexe 1

Désignation	Quantité
1. EQUIPE TECHNIQUE	
Directeur/trice de production	1
Assistant/e de production	1
Animateur/trice	1
Régisseur général - Coordinateur	1
Réalisateur/trice	1
Chef opérateur / chef technique	1
Caméraman senior	5
Ingénieur de son	1
Maquilleuse	1
Assistant/e Monteur	1
Assistant/e Technique	2
Un/e andragogue : responsable du contenu destiné aux adultes	1
2. MATERIEL PROFESSIONNEL	
2.1. Camera	
Canon Mark 4	5
Filtre neutre circulaire variable 77mm	2
Filtre polarisant	2
Batterie	8
Chargeur	2
Carte CF 16 Go	8
Moniteur	2
Pied MANFROTTO HDV	2
Grue 7m	1
2.2. Package lumière/Machinerie	
Forait lumière mobile	1
Stabilisateur Camera	1
Drone	1
2.3. Post Production	
Station de montage 4K avec Monteur senior	1
Palette 2D/3D et Habillage graphique	30
Speaker, studio	1
Mixage	30